



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 8, n°1 | Avril 2017

Modalités de qualification et de gestion des
ressources naturelles (2/2)

Olivier Petit, Iratxe Calvo-Mendieta, Géraldine Froger, Frank-Dominique Vivien, 2016, Une économie écologique est-elle possible ?, *L'économie politique* n°69.

Rémy Petitimbert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/11619>

DOI : [10.4000/developpementdurable.11619](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11619)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Rémy Petitimbert, « Olivier Petit, Iratxe Calvo-Mendieta, Géraldine Froger, Frank-Dominique Vivien, 2016, Une économie écologique est-elle possible ?, *L'économie politique* n°69. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 8, n°1 | Avril 2017, mis en ligne le 30 avril 2017, consulté le 29 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11619> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11619>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Olivier Petit, Iratxe Calvo-Mendieta, Géraldine Froger, Frank-Dominique Vivien, 2016, Une économie écologique est-elle possible ?, *L'économie politique* n°69.

Rémy Petitimbert



- 1 Une économie écologique est-elle possible ? Tel est le titre de ce dossier de *L'économie politique* coordonné par Olivier Petit, Iratxe Calvo-Mendieta, Géraldine Froger et Frank-Dominique Vivien. La question est de taille tant elle cristallise les débats de la sphère des économistes dès lors qu'il s'agit de confronter économie et écologie et

d'établir la place de l'environnement dans les modèles organisationnels prônés par l'économie standard.

- 2 Surtout cette interrogation nécessite de se plonger dans l'organisation même des courants économiques s'intéressant aux questions environnementales. L'économie écologique, courant de pensée économique, propose de « réencastrer¹ » la sphère économique et ses activités dans la sphère environnementale afin de prendre en considération les limites environnementales dans les processus socio-économiques et ainsi de réconcilier l'économie et le vivant (Passet, 1979). Mais les différents textes proposés dans ce dossier démontrent qu'il y a encore de larges marges de manœuvre pour parvenir à structurer et à instituer ce courant : la science économique reste en effet partagée entre les économistes écologiques et les économistes de l'environnement, qui pour leur part considèrent que la réponse aux déséquilibres environnementaux se trouve dans le marché.
- 3 Les différents auteurs présentent à travers six textes une cartographie de l'économie écologique. Le dossier se propose ainsi de revenir sur ce courant de l'économie tel qu'il est construit par ses auteurs clés, ses références, ses concepts et valeurs mais également tel qu'il est défini par les confrontations aux acteurs et institutions auxquels il se heurte. L'économie écologique, courant hétérodoxe de l'économie, est ainsi contrainte de se mesurer aux luttes inhérentes identifiées par la sociologie des sciences (Latour, Wooglar, 2006) quant à la définition de la science dès lors qu'elle cherche à se constituer et à constituer ses objets, ses paradigmes ou encore ses réponses (Bonneuil, 2006). En conséquence, il lui faut parvenir à s'organiser pour pouvoir promouvoir ses cadres cognitifs et normatifs et parvenir à s'affirmer dans les débats académiques et politiques locaux et internationaux.
- 4 Le premier texte du dossier est un texte de cadrage et de définition comme l'évoque son titre « Qu'est-ce que l'économie écologique ? ». Écrit par Géraldine Froger, Iratxe Calvo-Mendieta, Olivier Petit et Franck-Dominique Vivien, il revient tout d'abord sur les différences entre l'économie de l'environnement et l'économie écologique dont la principale distinction est certainement la question de la (non)substituabilité du capital naturel par le capital technique et par conséquent la question de la place du marché dans la régulation environnementale. À partir de cette discussion critique, les auteurs développent alors « *les fondements analytiques et conceptuels* » (p. 12) de l'économie écologique desquelles la loi de l'entropie² ou encore la remise en cause de la monétarisation comme modalité de traduction des valeurs de la Nature (Roche, Geijzendorffer, Levrel, Maris, 2016). Surtout, l'économie écologique se distingue par la volonté de ses tenants de chercher à développer des analyses, non pas uniquement exprimées à travers le parangon monétaire, mais à partir d'analyses multicritères et sur la base d'indicateurs permettant de traduire la pluralité des valeurs de la nature. Comme l'expliquent les auteurs « *puisque'il n'existe pas de métrique simple permettant de rendre compte de l'ensemble des relations entre l'économie et la biosphère, il s'agit d'éclairer les décisions collectives en matière d'écologie à l'aide d'un ensemble d'indicateurs exprimant une pluralité de valeurs incommensurable* » (p. 19). Les auteurs auraient pu développer un peu plus la question de ces indicateurs et de ces valeurs incommensurables en présentant les méthodes d'expression de la valeur alternatives à la monnaie ou encore en expliquant comment éviter leurs traductions via le parangon monétaire. Toutefois, la présentation à partir des travaux de l'économiste écologique Clive Spash (2013) des différents courants au sein même de l'économie écologique nous conduit à penser qu'il

n'y aurait pas de consensus mais une pluralité de réponses en fonction des points de vue des différents auteurs.

- 5 Le deuxième texte – de Romain Debref, Martino Nieddu et Frank-Dominique Vivien – revient pour sa part sur la nécessité de prendre en compte les flux de matières et d'énergie dans l'analyse de l'organisation des sociétés contemporaines et de leurs systèmes de production. Là où la prise en compte traditionnelle de ces flux a une fonction d'optimisation de l'usage des ressources, les auteurs proposent une approche considérant ces flux non plus comme des facteurs de production mais comme un tout dans lequel s'insèrent les sociétés humaines et leurs échanges. L'analyse du cycle de vie et l'économie circulaire sont alors considérées au regard de cette proposition.
- 6 Le troisième texte écrit par Géraldine Froger, Philippe Méral et Roldan Muradian revient sur les « *Controverses autour des services écosystémiques* » (p. 36), caractéristiques des divisions existantes au sein du courant de l'économie écologique alors que la notion même de services écosystémiques (SE) en est issue. Tandis que certains chercheurs se revendiquant de l'économie écologique promeuvent cette notion, d'autres la rejettent la considérant comme « *trop anthropocentrée et utilitariste et trop réductrice à l'égard de la complexité du fonctionnement de la biosphère* » (p. 39). Une nouvelle fois, la question de la valeur de la Nature et de sa matérialisation via la monétarisation est au cœur des débats et des controverses dont les auteurs dressent un panorama avant d'opérer un retour sur les Paiements pour Services Environnementaux, principal dispositif d'opérationnalisation des SE à ce jour³.
- 7 L'article suivant revient sur les indicateurs de soutenabilité et les différents instruments développés par l'économie écologique pour la mesurer. Philippe Roman, Géraldine Thiry et Tom Bauler, présentent alors différents indicateurs qu'ils classent en deux types : monétaires et biophysiques. Surtout les auteurs expliquent, à partir d'exemples, que le niveau de durabilité d'un indicateur ne dépend pas de son type (monétaire ou biophysique) mais plutôt de ce qu'il va permettre d'appréhender et dire des choix sociétaux opérés à partir de lui. Les indicateurs sont en effet une réduction de la réalité à partir de ce dont ils sont capables d'en appréhender. Ils sont ainsi un point de vue sur le monde qu'ils participent à réduire à des fins d'action notamment sur le vivant (Arpin, Charvollet, Fortier, 2015). À la lecture de ce texte, l'on ne pourra que constater les difficultés pour l'économie écologique de déterminer des outils répondant à son cadre théorique et parvenant à se diffuser dans les sphères de décision publiques.
- 8 Les deux derniers articles du dossier reviennent sur des illustrations empiriques des principes de l'économie écologique. Franck-Dominique Vivien propose ainsi de discuter l'initiative Yasuni ITT qui avait vocation à lutter contre le réchauffement climatique en proposant à l'Équateur de maintenir en terre ses réserves d'énergie fossiles contre compensation financière de ce manque à gagner par le reste de l'Humanité. Faute de convaincre la communauté internationale, cette initiative a été abandonnée mais l'auteur souhaite y voir des pistes encourageantes (sensibilisation, mise en débat d'un nouvel outil, etc.) peut-être annonciatrices d'une évolution des cadres cognitifs et normatifs des acteurs internationaux en faveur d'un développement plus soutenable.
- 9 Enfin Olivier Petit propose une lecture d'un conflit environnemental à partir de la gestion de l'eau en Espagne et du mouvement généré par le détournement des eaux de l'Ebre, projet générant des inégalités territoriales fortes au profit du développement économique. La question des valeurs (éthiques et culturelles) face à celle de la valeur (économique) d'un projet d'aménagement est une nouvelle fois au centre du débat tout

comme les modalités d'appréhension et de valorisation d'une ressource telle que l'eau. Il convient dès lors pour l'économie écologique de déterminer des modalités d'évaluation socialement acceptables et répondant aux cadres cognitifs de l'action publique. Car si les mouvements populaires, avec l'aide de certains économistes écologiques ayant joué le rôle de passeurs de science, ont eu raison de ce projet de détournement de l'Ebre, d'autres aménagements de même sorte et générant les mêmes inégalités sont en cours de développement.

- 10 Ce dossier présente donc une synthèse de ce qu'est l'économie écologique, de son cadre théorique et normatif mais également de son hétérogénéité. Le propos est accessible aux novices de l'économie et les articles s'articulent parfaitement, favorisant par-là l'appropriation de leur contenu par le lecteur. L'accessibilité du dossier n'empêche toutefois pas à ses auteurs de soulever de solides pistes de réflexion et les bibliographies permettront au lecteur intéressé de pouvoir en apprendre davantage sur les points stimulant sa curiosité.

BIBLIOGRAPHIE

Arpin I., Charvollet F., Fortier A., 2015, « Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. Introduction », *Études rurales*, 2015/1 n° 195, p. 11-26.

Bonneuil Ch., 2006, « Cultures épistémiques et engagement public des chercheurs dans la controverse OGM », *Natures Sciences Sociétés*, n°14, p. 257-268.

Développement Durable et Territoires, Avril 2016, « Analyse institutionnelle des paiements pour services environnementaux », Vol. 7, n°1, <https://developpementdurable.revues.org/11085>.

Latour B., Woolgar S., 2006, *La Vie de laboratoire : la Production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris.

Passet René, 1979, *L'économie et le vivant*, Payot, Paris.

Polanyi K., 1983 (1944), *La Grande Transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, Paris.

Roche Ph., Geijzendorffer I., Levrel H., Maris V., 2016, *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques*, Éditions Quae, Versailles.

Spash C., 2013, « The Shallow or the deep ecological economics movement ? », *Ecological Economics*, vol. 93, p. 351-362.

NOTES

1. Karl Polanyi parle d'économie désencastrée pour désigner une économie parvenue à s'extraire de la sphère sociale et internalisant le travail, la terre et la monnaie dans le marché. Ces trois éléments deviennent alors des « marchandises fictives » c'est-à-dire des marchandises qui n'en

sont pas mais qui ont tout de même été marchandisées afin de nourrir l'organisation productive capitaliste, contribuant par-là à établir la société de marché (Polanyi, 1983).

2. « Les usages et la transformation des matières et de l'énergie par le système économique viennent en réduire la quantité disponible, d'où l'idée de finitude de la nature (la biosphère) » (p. 13).

3. On renverra sur ce sujet au dossier de la revue *Développement Durable et Territoires*, Avril 2016, « Analyse institutionnelle des paiements pour services environnementaux », Vol. 7, n°1,.

AUTEUR

RÉMY PETITIMBERT

Rémy Petitimberty est doctorant en sciences politiques au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS/Lille 2)